

MISSION DE CONSULTANCE pour le projet « *SANITA Villes propres* 2 »

GIN 1900711

Définition d’une grille de tarification des services de collectes des déchets dans les communes Dubréka, Manéah et Coyah

Mai 2023

Lignes budgétaires :

Termes dE reference

Table des matières

[**Contexte du projet et de l’étude** 3](#_Toc134715644)

[**Objectifs et résultats attendus de l’étude** 4](#_Toc134715645)

[**2.1. Objectifs** 4](#_Toc134715646)

[**2.2.** **Résultats attendus** 5](#_Toc134715647)

[**Délai et méthodologie** 6](#_Toc134715648)

[**Délais d’exécution** 6](#_Toc134715649)

[**Méthodologie** 6](#_Toc134715650)

[**Approche** 8](#_Toc134715651)

[**Jalons et livrables** 9](#_Toc134715652)

[**Profil des experts** 10](#_Toc134715653)

[**Contenu de l’offre** 11](#_Toc134715654)

[**Critères de sélection** 12](#_Toc134715655)

[**Critères d’attribution** 12](#_Toc134715656)

[**Liste des acronymes** 13](#_Toc134715657)

[**Annexes** 14](#_Toc134715658)

**Contexte du projet et de l’étude**

L’objectif général de l’intervention SANITA villes propres 2 est d'améliorer l’environnement sanitaire et la qualité de vie des populations urbaines de Coyah, Manéah et Dubréka.

Dans le cadre du Programme Indicatif National (PIN) du 11ème Fonds Européen de Développement (FED), l'assainissement urbain est identifié comme secteur de concentration. Compte tenu de l’ampleur des besoins, le programme s’appuie sur une approche territoriale intégrée et visant à promouvoir des politiques urbaines et territoriales inclusives et durables, ainsi qu’un service de gestion des déchets pérenne.

Ce projet s’inscrit dans la continuité de Sanita Villes Propres 1, qui vise à l’amélioration de l’environnement sanitaire et la qualité de vie des populations urbaines des 5 communes de Conakry et de Kindia.

Dans les trois communes d’intervention, en 4 ans, Sanita VP 2 prévoit de :

• Améliorer la pré-collecte des déchets ménagers et assimilés dans les quartiers urbanisés des 3 communes

• Améliorer la collecte, la valorisation et l’enfouissement des déchets ménagers et assimilés produits dans les quartiers urbanisés ;

• Sensibiliser les habitants aux enjeux de la gestion des déchets ménagers et assimilés, et à les informer sur l’accès au service.

Le projet inclut également une approche « égalité des genres », notamment la promotion de l'égalité des genres dans la gestion des déchets au sein des ménages et dans le cadre d’activités professionnelles liées à la collecte et la valorisation des déchets ménagers et assimilés (DMA).

L’approche Sanita de la gestion des DMAs est basée sur la stratégie de professionnalisation de la filière (synthèse en annexe 1), ainsi que sur le schéma directeur (synthèse en annexe 2) de la gestion des déchets du Grand Conakry. La chaine de l’assainissement des déchets solides est sous la responsabilité des communes et se compose de plusieurs étapes, chacune avec ses spécificités :

1. Gestion des déchets au sein des ménages ;
2. Pré-collecte : une PME déléguée par la commune passe un contrat avec le ménage et vient récolter leurs déchets de manière régulière ;
3. Zone de tri et de transit (ZTT) : la PME de pré-collecte livre les déchets collectés dans les ménages et les déposent dans une ZTT, elle-même gérée par une PME délégataire de la commune, qui réceptionne et trie les déchets ;
4. Collecte : une entreprise désignée par l’ANASP (pour les communes de Conakry) ou par la commune (en dehors de Conakry) vient collecter les déchets dans les ZTT au moyen d’un camion et les transporter vers la décharge ou le site de valorisation.

Dans le contexte actuel, la collecte des déchets est assurée par des entreprises locales parfois non formalisées sous la maîtrise d’ouvrage des communes. Si plus de 40% des territoires urbanisés de ces trois communes sont couverts par ces entreprises, moins de 15 % des ménages et autres operateurs sont abonnés à un service de pré-collecte. L’écrasante majorité se tourne plutôt vers des décharges non autorisées ou l’environnement immédiate pour se débarrasser des déchets. Cet état de fait entraine ainsi une prolifération de l’insalubrité, dégrade le cadre de vie et affecte la santé des populations.

Au nombre des facteurs de cette attitude incivique des usagers, il y a l’absence d’une politique de tarification du service d’une part et d’autre d’une stratégie communale d’hygiène et de salubrité des territoires. Cette tarification doit non seulement permettre au service de fonctionner et d’être pérenne, mais également à tous les habitants des territoires d’avoir accès à ce service.

Cette étude si vient donc en appui aux autres actions du projet pour aider à mettre en place au sein des trois communes, une grille de tarification du service de collecte des déchets ménagers et assimilés.

Loin d’être une démarche axée uniquement sur le volet prix, la consultation prendra en compte les facteurs qui peuvent influencer l’adhésion au service à savoir : la qualité et la pérennité du service, la destination finale des déchets et la stratégie communale d’hygiène et de salubrité.

**Objectifs et résultats attendus de l’étude**

**2.1. Objectifs**

L’objectif principal de cette consultation est de parvenir à mettre en place une grille de tarification des services d’assainissement, accepté par les parties prenantes, qui puisse favoriser un accès universel au service dans les trois communes.

De manière spécifique, en concertation avec les partenaires, il s’agira de :

1. Réaliser une enquête sur les tarifs actuels en comparaison avec les capacités d’abonnement des usagers auprès des usagers ;
2. Former et sensibiliser les acteurs de la gestion des déchets à l’équilibre financier et à la mise en place d’une tarification pour les services d’assainissement.
3. Identifier les coûts et les recettes actuelles des différents acteurs
4. Identifier les différentes catégories d’usagers
5. Proposer une grille de tarification prenant en compte les différentes catégories d’usager, leurs capacités à payer, et les recettes nécessaires au bon fonctionnement du service (d’une PME)

Au-delà de l’élaboration de la grille de tarification, ce processus contribuera au développement des capacités des partenaires du projet et à la définition de la politique communale de gestion des déchets solides.

* 1. **Résultats attendus**

**2.2.1**  **Pour l’objectif 1**

Sur la base :

* Des expériences réalisées par le programme SANITA VP 1 et les tarifications pratiquées dans les cinq communes de Conakry ;
* D’expériences réussies dans des contextes similaires (sans copier) en matière tarification dans les régions voisines (Abidjan et Cotonou) ;

Le prestataire produira :

* Un TDR de l’enquête ;
* Les outils de l’enquête
* Un rapport d’enquête avec des résultats désagrégés par commune, par zone et par catégorie qui sera présenté à l’équipe SANITA et dans les trois communes pour discussion et amendement.

**2.2.2**  **Pour les objectif 2, 3 et 4**

Sur la base :

* De contenu théorique sur la tarification des services publics locaux
* Des résultats de l’enquête sur les prix d’abonnement actuels et la capacité à payer
* Des informations déjà disponibles sur les acteurs locaux des trois communes et des expériences en Guinée et ailleurs ;
* De l’expertise et des expériences pratiques du consultant,

Le prestataire réalisera :

* Une séance de formation à l’équipe Enabel et ANASP sur l’accompagnement d’un processus de mise en place de tarification et les techniques de collecte des données (méthodologie de collecte, d’analyse et d’interprétation, les outils digitaux libres et payant)
* 3 séances de formation et de travail répétées trois fois à différents groupes de partenaires (9 au total)
  + 1 générale sur la tarification des services publics d’assainissement (considérations, enjeux, impacts, etc.)
  + 1 sur l’équilibre des dépenses et des recettes pour chaque catégorie d’acteurs (évaluation des coûts, des recettes, des potentiels, etc.) et les conditions de ressources pour améliorer le service
  + 1 sur les différentes catégories d’usager du service et leurs spécificités
* Des supports de formation à la portée de tous les acteurs qui pourront être partagés pendant et après les séances : un PowerPoint + un flyer (4 pages maximum, imagé, non technique).

**2.2.2**  **Pour l’objectif 5**

Sur la base :

* Des résultats de l’enquête sur les prix d’abonnement actuels et la capacité à payer
* Des séances de formation et ateliers de travail ci-dessus

Le prestataire réalisera :

* Un atelier présentant les résultats du travail effectué précédemment, les scenarios possibles de tarification avec leurs avantages, inconvénients (accessibilité, facilité de mise en œuvre, impacts financiers, enjeux culturels et politique, etc.) au cours duquel un scenario de tarification sera choisi par les communes et ses modalités de mise en œuvre discuté;
* Un rapport présentant les données collectées de manière synthétiques (couts, recettes, potentiels, considérations, enjeux, etc.), les scenarios possibles de tarification, le scenario choisi par les communes, la grille de tarification détaillée liée à ce scenario et les modalités de mise en œuvre de ce scenario et de révision
* Un guide sur le processus d’élaboration de tarification dans l’assainissement en Guinée, les modalités de mise en œuvre et de révision régulière.

**Délai et méthodologie**

**Délais d’exécution**

La collecte des données et la réalisation des livrables feront l’objet d’une ou deux missions, selon la méthodologie proposée par le prestataire. Les dates de cette/ces mission(s) sont à définir par le prestataire en coordination avec le fonctionnaire dirigeant.

La durée de la prestation est évaluée globalement à trois mois. L’offre technique précisera le calendrier d’exécution. Le nombre d’homme jour estimé est précisé ci-dessous :

* Expert tarification et formation : 45 H/J
* Expert enquête prix : 25 H/J
* Enquêteurs : 75 H/J

La période d’exécution du contrat est fixée à 150 jours calendaires à compter de la signature du marché.

**Méthodologie**

L’offre technique devra intégrer à minima les éléments suivants :

1. *Cadrage de la prestation*
2. Préparation d’un Powerpoint pour présenter la démarche, la méthode, l’équipe de consultants, le calendrier de travail… pour la première réunion du comité de suivi.
3. Animation de la réunion de cadrage avec le comité de suivi de la prestation.
4. Sur la base des propositions et ajustements éventuellement validés par le comité de suivi, rédaction d’une note de cadrage finale et diffusion au comité de suivi.
5. *Réalisation et restitution de l’enquête (objectif 1)*
6. Phase exploratoire : exploitation de la documentation existante, entretiens exploratoires, observations…
7. Phase terrain de collecte de données complémentaires.

Le présent marché prévoit la mobilisation de 5 enquêteurs pour 5 jours dans chaque commune afin de collecter les données que l’équipe jugera nécessaire. Les enquêteurs devront avoir au moins une formation universitaire en sciences sociales (BAC +3), au moins une expérience d’enquêteur sera un atout. Une séance d’orientation et de renforcement de capacités de l’équipe d’enquêteur est prévue. Les CV des enquêteurs devront être validés par Sanita VP2 avant leur déploiement.

1. Phase d’analyse et de rédaction du rapport provisoire d’enquête. Celui-ci devra être transmis aux membres du comité de suivi une semaine avant la réunion de restitution. Le rapport d’étude devra présenter les principaux constats, analyses, et conclusions ; il renverra en annexe les éléments et données brutes ou intermédiaires pour produire les constats et analyses.
2. Animation de la restitution au comité de suivi
3. Rédaction finale du rapport d’enquête

Le soumissionnaire devra argumenter la pertinence de ces choix méthodologiques pour aboutir aux résultats attendus de l’étude.

1. *Elaboration et présentation du processus d’élaboration et de validation de la tarification (objectifs 2 à 5)*
2. Sur la base des résultats de l’étude, des discussions avec l’équipe Sanita et ses partenaires, préparation et animation de 4 séances de formation et de travail dont trois répétées trois fois à différents groupes de partenaires (10 au total)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Thème de la formation | Participants | Sessions |
| L’accompagnement d’un processus de mise en place de tarification | Enabel, ANASP, partenaires nationaux | 1 session (10-20 personnes) |
| Les bases de la tarification des services publics d’assainissement (considérations, enjeux, impacts, etc.) | Enabel, ANASP, partenaires nationaux, communes, services préfectoraux, PMEs, OSC / ONG, représentants des usagers et leaders communautaires | 3 sessions mélangées par type d’acteur et commune (20 à 25p par session) |
| L’équilibre des dépenses et des recettes pour chaque catégorie d’acteurs (évaluation des coûts, des recettes, des potentiels, etc.) et les conditions de ressources pour améliorer le service | Enabel, ANASP, partenaires nationaux, communes, services préfectoraux, PMEs | 3 sessions par type d’acteur :  - 1 institutionnel (commune, préfecture, etc.),  - 2 PMEs  (20 à 25p par session) |
| Les différentes catégories d’usager du service et leurs spécificités | Enabel, ANASP, partenaires nationaux, communes, services préfectoraux, PMEs, OSC / ONG, représentants des usagers et leaders communautaires | 3 sessions mélangées par type d’acteur et commune  (20 à 25p par session) |

1. La préparation et transmission des outils support des ateliers (PowerPoint de présentation et flyers synthétiques)
2. Un atelier d’une journée présentant les résultats du travail effectué, les scenarios possibles de tarification et décidant d’un scenario de tarification par les communes et ses modalités de mise en œuvre discuté;
3. Phase d’analyse, de définition de la grille de tarification et de rédaction du rapport provisoire final. Celui-ci devra être transmis aux membres du comité de suivi une semaine avant la réunion de restitution. Le rapport final devra présenter les données collectées de manière synthétiques (couts, recettes, potentiels, considérations, enjeux, etc.), les scenarios possibles de tarification, le scenario choisi par les communes, la grille de tarification détaillée liée à ce scenario et les modalités de mise en œuvre de ce scenario; il renverra en annexe les éléments et données brutes ou intermédiaires pour produire les constats et analyses.
4. Préparation, transmission et validation des différents outils de restitutions, ainsi que du guide sur le processus d’élaboration de tarification dans l’assainissement en Guinée, les modalités de mise en œuvre et de révision régulière.
5. Animation de la restitution au comité de suivi
6. Rédaction du rapport final

**Approche**

Dans la préparation de la note technique, et tout au long de sa prestation, le prestataire devra prendre en considération les approches et éléments suivants :

* Inclusivité et participation : Les formations, ateliers et séances de travail se dérouleront en présentiel et devront favoriser l’interactivité et la participation, combinant des présentations théoriques, des exercices pratiques, des discussions de groupe et des études de cas. Certains participants pourraient ne pas savoir lire et écrire, le prestataire devra donc proposer une méthodologie adaptée. Les supports et guide de formation devront également être adapté à un public non expert.
* Accessibilité et transparence des tarifs : La tarification des services publics est un enjeu majeur pour les communes, les fournisseurs de service et les usagers. Cette formation vise non seulement à fournir aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour déterminer la meilleure tarification possible pour un service public, mais aussi à les sensibiliser à l’importance pour toutes les parties d’être raisonnables et transparente pour que le système entier fonctionne et que les services soient accessibles pour tous.
* Acceptabilité des tarifs : l’implication de toutes les catégories d’acteurs vise à mieux comprendre les préoccupations et les attentes de chacun, mais également à arriver à une tarification comprise acceptée par tous et donc possible à appliquer. Les réalités du contexte qui s’exprimeront lors de l’enquête et des différentes sessions seront donc à prendre en compte, au-delà des seuls bilans financiers dans l’élaboration des scenarios et grille de tarification.
* Efficacité du service : une considération particulière devra être apportée à encourager une utilisation efficace des ressources limitées disponibles pour les acteurs de la gestion des déchets. Des exemples de politiques et de tarifications incitatives pourraient être présentée aux acteurs.

**Jalons et livrables**

Les livrables attendus à chaque jalon sont :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N° | Jalon | Livrables |
|  | Cadrage | Un PowerPoint pour la réunion de cadrage avec le comité de suivi  Une note de cadrage présentant la démarche, la méthodologie et le calendrier de travail définitifs telles que discutées et ajustées avec le comité de suivi |
|  | Réalisation et restitution de l’enquête sur les tarifs actuels | Un rapport d’enquête d’étude présentant les principaux constats, analyses, conclusions et recommandations + annexes (base de données des informations collectées)  Un document synthétique de dissémination court (4pages maximum) et accessible aux non-experts |
|  | Séances de formation et de travail et finalisation d’une tarification validée | 4 Powerpoint correspondants aux 4 formations  4 supports de formation cours et accessibles aux non-experts (4pages maximum)  1 Powerpoint pour l’atelier de présentation et de validation du scenario de tarification  1 guide sur le processus d’élaboration de tarification  1 rapport final présentant les résultats des séances de formation et de travail, les scenarios envisagés, le scenario choisi et ses modalités de mise en œuvre et de révision + annexes (bases de données) |

**Profil des experts**

Au vu des objectifs et des thématiques d’expertise mobilisée pendant la mission, les profils des experts nécessaires à la réalisation de la prestation sont présentés ci-dessous. Ces profils peuvent être combinés mais toutes les expertises décrites doivent être présentes dans l’équipe proposée par le prestataire.

|  |  |
| --- | --- |
| Experts | Profil |
| Expert Enquête prix | Formation universitaire en sociologie / économie (BAC +5 minimum)  7 ans d’expérience en suivi, évaluation, gestion des données et enquêtes statistiques ;  Au moins 3 expériences dans la conduite d’enquête de capacité à payer ou de volonté à payer pour des projets de développement ;  Capacités rédactionnelles démontrées.  Une expérience dans l’appui à un projet de développement en lien avec la gestion des déchets est un atout supplémentaire. |
| Expert 2 en Tarification et Formation | Formation universitaire en sociologie / économie (BAC +5 minimum)  15 ans d’expérience en développement local/décentralisation avec l’accent sur la création et l’encadrement des services d’intérêt public ;  Au moins 3 expériences dans le développement et/ou la formation à la tarification des services publics  Au moins 3 expériences en Afrique de l’ouest  Une expérience dans l’appui à un projet de développement en lien avec la gestion des déchets est un atout supplémentaire.  Capacités rédactionnelles démontrées.  Une forte connaissance du contexte sociologique local est un atout déterminant. |

**Contenu de l’offre**

* 1. **Offre technique**

1. ***Une proposition technique***

Note méthodologique de 15 pages maximum (hors annexes et CV) présentant :

1. La compréhension del’offre : contexte, problématique, enjeux, objectifs et résultats attendus ;
2. Le détail de la démarche et de la méthodologie pour chaque étape de la prestation, tel qu’attendu au chapitre 3.2
3. Le calendrier de mise en œuvre
4. ***Une présentation des CV des experts et des autres intervenants***

Le soumissionnaire proposera un binôme de consultants expérimentés ; Il présentera la plus-value du binôme sous forme d’un tableau mettant en avant les compétences et expériences des membres des équipes en lien avec les profils attendus (cf. chapitre 5).

Les Copies des diplômes et CV détaillés des experts, dans lesquels seront surlignés les compétences et expériences pertinentes, seront joints en annexe de l’offre technique, ainsi que les preuves attestant des expériences pertinentes attendues.

L’évaluation de l’offre technique sera réalisée sur la base de la grille ci-après.

* 1. **Offre financière**

L’offre financière devra intégrer les éléments suivants et être présentée en euros HT (€), et comme suit :

Les prix Homme/jour intègreront les honoraires, le logement et les per diem, la gestion administrative et le secrétariat, les déplacements locaux, les assurances, les frais de visas et de communication, la documentation relative aux services, la production et la livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services…

Les frais d’atelier seront pris en charge directement par le programme Sanita VP 2 selon ses règles et procédures, et après approbation du budget.

Le cas échéant, des billets d’avion pour les déplacements internationaux pourront être pris en charge. Le coût unitaire et le nombre de billets prévu ne doivent pas apparaitre dans l’offre financière. Les billets d’avion seront facturés et remboursés au réel. L’achat des billets qui seront de classe économique, sera soumis préalablement à l’approbation du programme Sanita sur la base d’une réservation.

**Critères de sélection**

Pour ce marché la constitution d’une équipe d’un binôme de consultant, à laquelle s’ajoutera un groupe d’enquêteurs, est attendue.

Le soumissionnaire devra disposer des références suivantes :

* Au moins 3 prestations similaires exécutées au cours des 5 dernières années (2018 à 2022) d’une valeur minimale de 30 000 € chacune, accompagnées par des attestations de bonne fin ou un PV de réception complète et une copie du contrat ;
* Avoir réalisé au cours des trois derniers exercices (2018, 2019 et 2020) un chiffre d’affaires moyen au moins égal à : 50 000 euros.

**Critères d’attribution**

Le marché sera attribué à l’offre jugée régulière suivant les critères ci-après :

* 70% pour l’offre technique
* 30% pour l’offre financière.

Pour le critère prix : la note de prix sera calculée selon la formule suivante : Cx= P x (Mmin / Mx)

Où,

* Cx= la cotation obtenue par le soumissionnaire x pour ce critère
* P= les points prévus pour ce critère
* Mmin= Le prix du soumissionnaire le moins-disant

Mx= le prix du soumissionnaire pour lequel on calcule la cote

**Liste des acronymes**

|  |  |
| --- | --- |
| ANASP | Agence Nationale de l’Assainissement et de la Salubrité Publique |
| DS | Déchets Solides |
| GDS | Gestion des Déchets Solides |
| SD | Schéma Directeur |
| TDR | Termes de Références |
| ZTT | Zones de Tri et de Transit |
| Sanita VP | Sanita Villes Propres |

**Annexes**